



Le maire de Correns, Michaël Latz, devant l'Hôtel de Ville, rénové et agrandi de façon écologique.



Correns l'énergie verte

Une dynamique écologique à l'échelle communale.

Correns est un petit village du Var qui milite pour le respect de l'environnement et l'écoconstruction. Après l'agriculture biologique, la commune se mobilise pour la maison verte. Avec un succès certain, malgré le manque d'outils pour inciter les particuliers.

En cette saison, l'entrée sur le territoire de Correns s'effectue au milieu des couleurs d'automne. La petite départementale qui mène au village serpente parmi les vignobles. Et c'est justement avec la vigne qu'a commencé l'engagement de Correns pour le respect de l'environnement.

En 1997, Michaël Latz, maire de la commune et vigneron, convainc ses collègues de produire du vin biologique. Les viticulteurs jouent le jeu, et la coopérative de Correns devient même la première coopérative bio de France. Peu à peu, toute la production agricole du village suit le mouvement et se tourne vers le biologique : œufs, poulets, fruits, légumes, miel, céréales et (bientôt) plantes aromatiques et médicinales, la totalité des produits de la terre corrennoise est certifiée.

Correns s'autoproclame alors « premier village bio de France ».

Pendant son deuxième mandat, le maire, poussé par son équipe, décide de poursuivre la démarche et de militer pour la construction écologique. Pour montrer l'exemple, la municipalité vote la rénovation et l'agrandissement de la mairie selon la démarche de construction HQE. « Inaugurés le 14 juillet 2005, les nouveaux locaux sont notamment isolés en chanvre, peints à la chaux, alimentés en eau chauffée grâce à des panneaux solaires thermiques... », énumère Michaël Latz.

La mairie décide également d'agir auprès des particuliers pour les inciter à construire écologique. Comme l'explique le maire, « Correns offre aux personnes qui déposent un permis de construire quatre heures de conseil avec un profes-



Carte d'identité

Nom : Correns.

Localisation : au nord-ouest du Var, en « Provence verte », près de Brignoles, la sous-préfecture.

Nombre d'habitants : 800.

Maire : Michaël Latz (PS), depuis 1995.

Engagement : depuis 1997 pour l'agriculture biologique, depuis 2001 pour l'écoconstruction.

Actions : quatre heures de conseil en écoconstruction gratuites pour les personnes qui déposent un permis de construire.

sionnel ». Ce professionnel, c'est Gérard Rintjema, directeur du cabinet « Associés durables » et spécialiste en écoconstruction. « Environ la moitié des personnes qui décident de construire à Correns choisissent de me rencontrer, parfois par simple curiosité », rapporte ce dernier.

Sensation d'un privilège

En deux ans, Gérard Rintjema a travaillé sur une vingtaine de projets. « Presque tous les porteurs d'un projet de construction que j'ai conseillés ont opté pour un plancher chauffant à basse température. » Les autres solutions « simples » qu'il préconise le plus souvent à ses interlocuteurs sont l'utilisation de la brique monomur, l'isolation avec de la fibre de bois, l'utilisation de l'énergie solaire thermique ou encore du bois-énergie.

Deux propriétaires ont choisi Correns pour construire leur maison bioclimatique. D'autres maisons vertes sont en projet. « Les gens qui choisissent de s'installer ici ne le font pas par hasard », souligne Gérard.

Dans les rues de Correns, le visiteur n'a pas l'impression d'être dans un village comme les autres. Certes, les enfants y jouent comme ailleurs, le temps passe paisiblement, mais une atmosphère différente en émane. C'est peut-être ça « la sensation d'un privilège », le slogan du village.

Le système d'incitation à l'écoconstruction mis en place par la commune a toutefois ses limites. « Nous ne pouvons agir qu'au moment du dépôt de permis de construire, et c'est souvent trop tard : les

La salle du conseil de la nouvelle mairie, dont les murs sont enduits à la chaux.



plans sont déjà faits », pointe le directeur des Associés durables. À plus forte raison lorsqu'il s'agit de pavillons de constructeurs, c'est-à-dire la grande majorité des constructions de la région.

Une dynamique écologique encore trop timide

Pour le maire, le développement de l'écoconstruction ne va pas assez vite, dans la région. Selon lui, la municipalité ne dispose pas des outils nécessaires pour promouvoir l'écoconstruction. « Il manque des incitations financières. J'aimerais pouvoir effectuer un abattement de la taxe d'habitation pour les maisons qui utilisent des solutions écologiques, mais la fiscalité française ne le permet pas », regrette-t-il. Et de poursuivre : « Le prix des terrains est si élevé que les propriétaires ne peuvent pas, en plus, assumer le coût de l'écoconstruction. »

Le projet phare de la mairie est de mettre sur pied un système de chauffage au bois pour les locaux de la mairie et les logements adjacents. Une installation qui devrait aussi profiter à la future école communale, dont la construction est devenue incontournable. « Le village a connu une forte croissance au cours des dix dernières années. Nous sommes passés de 50 à 80 écoliers », observe Michaël Latz. Autre signe de croissance : plus aucune terre agricole n'est disponible sur la commune, et la moyenne d'âge des agriculteurs a baissé. Pour le maire, l'écologie a créé une vraie dynamique qui commence à s'étendre aux villages voisins. Mais de la laine de verre irriterait encore quelques bronches avant que l'on ne voie apparaître, comme le souhaiterait l'édile, une filière écologique dans la région...

Clément Giuliano
Texte et photos



La coopérative vinicole de Correns a été la première de France à devenir entièrement biologique.